

Réf: Dossier 375512

## Avis de constitution

### SOCIETE « MONMAT »

Siège Abidjan Yopougon Niangon Nord carrefour  
boby en face de l'entrée principale de la base CIE de  
Yopougon Niangon LOT N° 4613 ILOT :122 Section : DL  
Parcelle : 1117, Lot 4613, Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONMAT »

Objet :

- Fabrication de matelas et de literie
- Prestations de services
- Distribution
- Représentation commercial
- Sous-traitance
- Import-export
- Achat et vente de produits et prestations  
diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de  
donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon Nord carrefour boby en face de l'entrée principale de la base CIE de Yopougon Niangon LOT N° 4613 ILOT :122 Section : DL Parcelle : 1117, Lot 4613, Ilot 122

Dirigeant(s) M ALAMI ABDELKHALEK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00316 du 13/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01954/GTCA/RC/2025 du 13/01/2025

